

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19737**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention Droit et administration publique spécialité Droit et management public local

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- **Les collectivités territoriales et leurs groupements** recherchent des attachés territoriaux (DGS, DGA, Contrôleur de gestion, Responsable des ressources humaines, des finances ou des marchés publics, Responsable service juridique, etc.) possédant notamment des compétences juridiques et managériales.

- **Les entreprises privées proches du secteur public** sont à la recherche de personnes possédant une bonne connaissance des cadres d'intervention du management et du droit public, plus particulièrement dans la contractualisation des partenariats privés, publics et la passation de marchés publics (Cadre financier dans les organismes bancaires qui réalisent des opérations avec les collectivités, juristes dans des sociétés d'économie mixte, collaborateur de cabinet d'audit et de conseil auprès des collectivités locales, etc.).

- **Les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat** ont des besoins bien spécifiques catalysés par les réformes de l'Etat. Elles sont à la recherche de profils pluridisciplinaires ayant des compétences dans les domaines du droit des marchés publics, du management de projet et du marketing, etc.).

Quelque soit son parcours de :

- Mettre en place une comptabilité de gestion et des tableaux de bord
- Etablir une note de synthèse, une analyse juridique, un bilan d'activité
- Animer une réunion
- Exposer en public de façon synthétique des dossiers complexes
- Construire et analyser les budgets
- Conduire un audit opérationnel d'organisation ou de performance
- Mettre en place un manuel de procédures et optimiser celles-ci
- Conduire une évaluation de politique publique
- Contrôler les satellites et les DSP
- Optimiser la commande publique
- Etablir une note de synthèse, une analyse juridique, un bilan d'activité
- Prévoir, gérer et analyser l'évolution des charges de personnel
- Mener un recrutement
- Optimiser les procédures RH dans le respect du cadre légal
- De savoir monter et mettre en œuvre un projet ;

Pour le parcours Direction générale et financière

- Gérer projets et programmes
- Conduire un audit comptable
- Mener un diagnostic financier
- Construire un plan de financement
- Mettre en place un plan de communication
- Définir une politique tarifaire adaptée
- Maîtriser parfaitement les techniques de communication et de marketing dans la sphère non marchande

Pour le parcours Juriste territorial

- Traiter un dossier juridique complexe
- Apporter une assistance juridique dans la gestion des dossiers au contentieux
- Veiller à la prise en compte du cadre légal dans la décision opérationnelle
- Renseigner les élus et les cadres territoriaux sur les risques juridiques potentiels
- Maîtriser les règles fondamentales du droit des collectivités territoriales et du droit de la commande publique

Par ailleurs, il est nécessaire :

- D'avoir un bon niveau en anglais dans le cadre de l'Union Européenne ;

- De savoir appliquer et utiliser les TIC dans le cadre de la sphère publique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Administration publique nationale ou européenne

Attaché d'administration centrale, Cadre d'administration centrale, Directeur/Directrice des services extérieurs de l'Administration, Directeur/Directrice des services centraux de l'Administration, Directeur/Directrice départemental fonction publique et assimilé...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

K1902 : Collaboration juridique

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation.

La formation se déroule sur 2 semestres et permet d'obtenir 60 ECTS. Elle peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance.

La spécialité DMPL comporte un tronc commun et deux parcours : Direction Générale et Financière (DGF) et Juriste Territorial (JT).

Chaque semestre est décomposé en Unités d'Enseignement (UE) affectés de crédits européens (ECTS) et d'un coefficient. Les coefficients sont proportionnés aux ECTS et varient dans une proportion de 1 à 3. Les coefficients permettent d'assurer la compensation à l'intérieur d'un UE ou d'un semestre. La compensation a lieu entre les UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Il n'y a pas de compensation annuelle.

Les séminaires faisant l'objet d'une évaluation (avec crédits ECTS) font l'objet d'un contrôle continu (travaux écrits et/ou oraux). Les autres enseignements font l'objet d'un contrôle terminal (écrit ou oral).

S'ajoutent des travaux obligatoires : mémoire collectif (conduite d'un projet professionnel) et rapport de stage ou mémoire d'apprentissage.

La formation de M2 s'organise ainsi en 2 semestres ouvrant droit à 30 crédits ECTS chacun. Le semestre 3 de spécialisation (semestre 1 du M2) se compose de 125 heures d'enseignements pour le tronc commun (pour 18 ECTS) et d'enseignements spécifiques au parcours choisi (48 h d'enseignements pour le parcours JT, pour 12 ECTS ; 65 heures pour le parcours DGF, pour 12 ECTS). Le semestre 4 de spécialisation (semestre 2 du M2) comporte, quant à lui, 135 heures d'enseignements pour le tronc commun (pour 32 ECTS), ainsi que 54 heures d'enseignements pour le parcours DGF (pour 8 ECTS) et 55 heures d'enseignement pour le parcours JT (pour 6 ECTS).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	oui
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source

Avenue du Parc Floral - BP 6749

45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :